

🏠 > Lifestyle > Culture

## L'Opéra Orchestre National Montpellier se dote d'un club des mécènes

👤 Par [Cécile Chaigneau](#) | 15/02/2018, 16:17 | 808 mots



Le Club mécènes Berlioz était présenté à l'Opéra Orchestre National de Montpellier le 15 février. (Crédits : Cécile CHAIGNEAU)

**Le Club mécènes Berlioz, créé au profit de l'Opéra Orchestre National Montpellier, a été officiellement dévoilé le 15 février. Présidé par le Montpelliérain Jérôme Ribeiro, du Groupe MAJ, il compte une vingtaine de membres et vise les premiers 200 000 € levés auprès des entreprises régionales.**

« *La maison de l'Opéra Orchestre National Montpellier Occitanie (OONM, ndlr) n'a jamais pu s'appuyer sur un club de mécènes* », déclare en préambule Didier Deschamps, président de l'OONM, le 15 février, lors d'une conférence de presse organisée dans la grande salle de l'opéra pour présenter le Club mécènes Berlioz, nouvellement créé.

« *L'essentiel du mécénat musical était concentré sur le festival Radio France, et pour le reste, Georges Frêche assurait les subventions... Depuis sa disparition en octobre 2010, les*

*subventions se sont lentement mais sûrement évaporées. Nous avons perdu 4,5 M€ de subventions en sept ans ! Il a aussi fallu faire face à des temps difficiles entre 2011 et 2014 car se sont ajoutées une crise sociale et une crise artistique. Il est difficile, dans ces conditions, de convaincre des entrepreneurs d'associer leur nom à une maison déchirée par des conflits sociaux et par une prétendue mauvaise gestion... »*

À ce jour, l'établissement culturel perçoit des subventions de l'État (3,2 M€), de la Région (3,8 M€, contre 4 M€ en 2017) et de Montpellier Méditerranée Métropole (13 M€). Il emploiera 204 salariés permanents fin 2018 (245 équivalent temps plein), pour un budget global de 22,5 M€ (dont 75 % de masse salariale et loyer).

Pour sortir de la mauvaise passe qu'il traverse, un plan de redressement a été engagé en 2014, qui arrivera à son terme fin 2018, et le président se félicite des résultats obtenus.

*« Tous les engagements ont été scrupuleusement respectés et les conflits sociaux appartiennent au passé... L'orchestre a retrouvé un niveau national voire international, et le chœur s'est inscrit dans cette dynamique. Par ailleurs, la programmation audacieuse de Valérie Chevalier-Delacour (directrice générale de l'Opéra orchestre national de Montpellier, NDLR) connaît un large succès et une forte adhésion du public. »*

## **Ne pas trahir l'esprit de la loi**

C'est toutefois avec un plaisir non dissimulé qu'il accueille la création d'un club de mécènes, baptisé le Club mécènes Berlioz, une initiative emmenée par le Montpelliérain Jérôme Ribeiro (associé du Groupe MAJ - Architecture et Design) et qui était officiellement présentée le 15 février.

*« Le développement du mécénat faisait partie du plan de redressement, déclare Valérie Chevalier-Delacour. C'est une satisfaction que nous soyons devenus attractifs. »*

*« Le mécénat\* est un facteur de cohésion sociale et de décloisonnement car il favorise les rencontres entre privé et public, ajoute Didier Deschamps. Il crée un climat favorable à un engagement de la société civile pour une cause d'intérêt général... Mais le mécénat n'est pas qu'une affaire d'argent, c'est un partenariat. Et il est important de rappeler que l'engagement du privé ne doit jamais être là pour compenser le désengagement des pouvoirs publics, ce serait trahir l'esprit de la loi ! Ces financements sont là pour donner un plus à la maison OONM et mener des actions qu'elles n'aurait jamais pu mener seule. »*

## **Trouver 200 000 €**

Le Club mécènes Berlioz compte une vingtaine de membres\*\* (dont 12 au conseil d'administration) qui se rencontreront une fois par mois.

*« Les entrepreneurs ont un rôle sociétal et nous avons envie d'apporter notre pierre à l'édifice, commente Jérôme Ribeiro. L'adhésion d'une entreprise mécène ne se fera pas*

*qu'au profit du chef d'entreprise mais de tous les salariés de cette entreprise... Nous avons entendu le discours du Président de la Métropole de Montpellier, Philippe Saurel, à savoir l'objectif de faire de Montpellier la Capitale Européenne de la Culture pour 2028. Alors si à notre niveau, nous chefs d'entreprises, mécènes et membres du Club Mécènes Berlioz, pouvons participer à l'atteinte de ce dernier, ce serait un réel plaisir et honneur. »*

Le club se donne pour objectif de lever 200 000 € (à raison d'un ticket d'entrée à 1 500 €) et à terme de monter une fondation quand sera atteint le million d'euros de dons.

*« Le club n'aura pas vocation à financer de coproductions de spectacles, mais éventuellement de la co-réalisation, comme par exemple soutenir une représentation supplémentaire, une avant-première, afin d'élargir les publics, précise Valérie Chevalier-Delacour. Une réunion aura lieu avec le club en mars, pour se mettre d'accord sur les actions soutenues en mai. »*

*\* La loi de 2003 sur le mécénat, dite loi Aillagon, offre à l'entreprise mécène la possibilité de défiscaliser 60 % de ses dons, dans la limite de 0,5 % de son chiffre d'affaires.*

*\*\* Les premières entreprises membres du Club mécènes Berlioz : Groupe MAJ, Acelys, Idealys, Sud Sécurité Privée, ETI Étanchéité, Prox-Hydro, Sopesud Libes, Neo Promotion, Kalelithos, CTBR ORA société d'avocats, cabinet Alfredo & Bayssières, Eric Chaverroche (président de la CPAM Hérault). ■*

#### Suivez La Tribune

Partageons les informations économiques, recevez nos newsletters

Je m'inscris

---

## SUR LE MÊME SUJET



Michael Schönwandt reconduit à l'Opéra de Montpellier



L'Opéra orchestre de Montpellier en marche vers son redressement

---

RÉAGIR

Votre pseudo

Votre adresse e-mail

Votre commentaire

Recevoir un email si quelqu'un répond à mon commentaire.

**Envoyer commentaire**

Votre email ne sera pas affiché publiquement  
Tous les champs sont obligatoires